

LES FAITS MARQUANTS DES OS 24 & ET DU GTS: MERCREDI 24 MAI 2006

Les groupes de contact et les consultations officieuses se sont poursuivis, toute la journée de mercredi, sur les questions de l'adaptation, du Fonds pour l'Adaptation, des dispositions pour les réunions intergouvernementales, la proposition brésilienne, le renforcement des capacités, la Stratégie de Maurice pour les petits Etats insulaires en développement, les privilèges et immunités et le transfert des technologies. En outre, le GTS s'est réuni pour des discussions officieuses, tout le long de la journée et jusque tard dans la nuit.

GROUPE DE TRAVAIL SPECIAL

Le GTS s'est réuni à titre officieux dans l'après-midi, dans la soirée et jusque tard dans la nuit. Une révision du papier officieux du Président a été distribuée l'après-midi, ainsi qu'un texte du G-77/Chine concernant l'organisation des travaux de la GTS 2. Le papier officieux du Président englobait un texte élaborant sur les points de focalisation du GTS, sur les besoins en matière de données et d'analyses, sur l'évolution des émissions de dioxyde de carbone, sur l'expérience acquise de la mise en application du Protocole et des mécanismes, sur les sessions futures et la liste indicative des thèmes pertinents. Le texte du G-77/Chine proposait deux composantes pour les travaux futurs du GTS: la première, impliquant un exposé présenté par le Président du GIEC et des exposés présentés par les parties, sur l'évaluation de la mise en œuvre des politiques climatiques, l'évolution des émissions et la manière de déterminer les engagements en faveur de réductions générales; et la deuxième, impliquant la détermination des engagements, de la durée de la deuxième période de l'engagement, et l'assurance qu'il n'y ait pas de hiatus entre les périodes. Les discussions se sont focalisées, entre autres, sur le contenu et le format du séminaire prévu à la CdP/RdP 2, et l'état d'avancement de la révision du papier officieux du Président.

Dans la soirée, des projets de conclusions GTS concernant le planning des travaux futurs ont été introduits. A 23 h 50, quelques progrès ont été rapportés concernant "le maintien" des pourparlers sur la liste des thèmes dans des comités restreints, et les consultations officieuses au sein d'un groupe plus large, sont susceptibles de reprendre.

GROUPES DE CONTACT

FONDS POUR L'ADAPTATION: Les délégués se sont réunis à titre officieux le matin et l'après-midi, et dans une réunion du groupe de contact, le soir. Les consultations officieuses ont englobé des discussions autour d'une proposition du G-77/Chine concernant les données qui devraient être requises des institutions susceptibles de gérer le Fonds. Cette proposition est devenue par la

suite un document "divers." Les délégués ont examiné également la manière de se référer à ces institutions dans les projets de conclusions de l'OSMCE et ont débattu de l'intégralité des conclusions proposées par l'OSMCE.

Au cours de la réunion nocturne du groupe de contact, les délégués ont poursuivi les discussions sur la manière de se référer aux institutions potentielles de gestion du fonds, dans le projet de décision. Plusieurs pays en développement ont soutenu l'idée d'y faire référence à certaines institutions particulières, tout en laissant l'invitation ouverte à d'autres organisations. Toutefois, le CANADA, la NORVEGE et l'UE ont préféré une formulation qui ne fait pas référence à des organismes particuliers. Après que plusieurs propositions de formulation de compromis aient échoué, les délégués ont décidé de prendre en considération une proposition du Coprésident stipulant que "l'OSMCE a invité les institutions, dont, entre autres, celles mentionnées dans l'annexe ... sans préjudice à quelque institution que ce soit..." Le groupe de contact se réunira de nouveau, jeudi après-midi.

DISPOSITIONS POUR LES REUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES: Mercredi matin, le groupe de contact a parachevé ses travaux après avoir fait plusieurs révisions au projet de texte du Président. Ce texte a été accepté suite aux discussions tenues sur le calendrier et l'organisation des travaux de la CdP 12, de la CdP/RdP 2 et des réunions futures, et sur le statut des parties observatrices auprès du Protocole.

S'agissant des CdP 12 et CdP/RdP 2, les discussions se sont concentrées sur le temps qui devait être imparti aux séances nocturnes. Le GROUPE 'UMBRELLA' et le G-77/CHINE ont préféré fixer l'heure de clôture assez tôt, tandis que l'UE a préféré une disposition plus "souple," permettant des réunions finissant tard. La formulation finale recommande que les réunions devraient normalement se terminer à 18 h 00 mais qu'elles pouvaient, "dans des circonstances exceptionnelles," être prolongées jusqu'à 21 h 00. Au sujet des sessions futures, l'UE a fait objection à un texte proposé par les Etats-Unis, recommandant que les réunions soient tenues "durant les heures de travail normales du siège des Nations Unies" (soit de 10 h 00 à 18 h 00, avec une pause de deux heures pour le déjeuner). Le délégué des ETATS-UNIS a également proposé une recommandation que les sessions des organes subsidiaires et des séminaires soient programmées "de manière à minimiser, si possible, les déplacements durant les week-ends." Cette recommandation a trouvé une opposition de la part de l'UE et d'un certain nombre de pays en développement, tandis que l'AUSTRALIE, la NORVEGE et le JAPON ont préféré son insertion. Le compromis final a abouti à la suppression du libellé portant sur les déplacements durant les week-ends, et à l'amendement de la phrase portant sur l'horaire des Nations Unies, de manière à ce que l'OSMCE plutôt "encourage" (que "recom-

mande”) que les réunions de la Convention et du Protocole devraient être tenues, “si possible,” durant l’horaire de travail du siège des Nations Unies.

Au sujet de statut des parties de l’UNFCCC dans les consultations officielles du Protocole, les délégués ne sont pas parvenus à s’accorder sur une position juridique précise sur leur statut, avec des vues exprimées par l’UE d’un côté, et par l’AUSTRALIE et les Etats-Unis, de l’autre. Les parties ont convenu de ne pas insérer une référence particulière à ce sujet, dans le texte, notant, oralement, que les pourparlers officiels menés dans le cadre du Protocole devraient être guidés par le “concept d’insertion,” une partie suggérant que le sujet pourrait être examiné si des problèmes venaient à se poser.

Les délégués ont également débattu du libellé passant en revue les dispositions/organisation de la CdP 11 et la CdP/RdP 1, y compris le point de savoir si ces événements devaient servir de cadre aux sessions futures. Le délégué des ETATS-UNIS a fait remarquer que ces dispositions devraient être réexaminées périodiquement, et les délégués ont décidé que la CdP/RdP 1 et la CdP 11 devraient servir de cadre pour la CdP/RdP 2 et la CdP 12, mais que les sessions ultérieures ne devraient pas être mentionnées.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (CONVENTION):

Le groupe de contact a examiné la proposition de conclusions des Coprésidents de l’OSMCE concernant le suivi des activités de renforcement des capacités. Plusieurs délégués ont indiqué qu’ils étaient prêts de s’accorder sur la compilation et le rapport de synthèse des activités de renforcement des capacités, mais que d’autres questions nécessitaient davantage de négociation. Les Parties ont ensuite débattu du point de savoir si et à quel moment il fallait organiser un séminaire interne à la session, désapprouvant une proposition avancée par l’Afrique du Sud stipulant que les pays qui ne sont pas en mesure de participer dans le séminaire pourraient lui faire des soumissions. N’ayant pas été en mesure de parvenir à un accord durant leur dernier groupe de contact programmé à l’OSMCE 24, les délégués ont décidé de poursuivre leurs consultations officielles, mercredi soir. Toutefois, leurs pourparlers n’ont pas abouti, et les délégués ont décidé de transmettre le sujet au Président de l’OSMCE, recommandant son renvoi à l’OSMCE 25, pour examen.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (PROTOCOLE):

Un accord n’ayant pas été atteint durant les consultations officielles, mercredi après-midi et mercredi soir, les délégués ont décidé de transmettre le sujet au Président de l’OSMCE, recommandant son renvoi à l’OSMCE 25, pour examen.

HFC-23: Le groupe de contact chargé de l’examen du HFC-23 dans le cadre du MDP, s’est réuni pour adopter les projets de conclusions approuvés précédemment durant les consultations officielles. Les conclusions notent que la CdP/RdP reconnaît que l’émission de REC pour la destruction du HFC-23 dans les nouvelles installations du HCFC-22 pourrait mener à des augmentations de la production du HCFC-22 et/ou du HFC-23 et que le MDP ne devrait pas donner lieu à de telles augmentations. Les conclusions appellent par ailleurs les parties, les observateurs admis et les organisations intergouvernementales à soumettre leurs vues concernant l’élaboration de solutions pratiques d’ici le 30 juillet 2006, en vue d’élaborer des projets de recommandations assorties d’orientations à l’intention du Comité Exécutif du MDP, pour adoption par la CdP/RdP 2.

PRIVILÈGES ET IMMUNITÉS: Les délégués se sont réunis à titre officiels dans un groupe de contact, le matin, pour examiner les projets de conclusions et une décision de l’OSMCE. Les discussions ont porté, entre autres, sur le point de savoir si les conclusions devaient se focaliser sur les immunités uniquement, ou sur les privilèges et immunités à la fois. Un accord a été atteint autour des projets de conclusions et le groupe de contact a clos ses travaux.

Les délégués ont également convenu que le projet de texte de la décision restera un document officiel servant à éclairer la suite des discussions à l’OS 25.

TRANSFERT DES TECHNOLOGIES: Les délégués se sont réunis dans des consultations officielles tout le long de la journée pour examiner les projets de conclusions des Coprésidents. Les discussions se sont focalisées sur des questions telles que celles de savoir si l’OSAST devait “endosser” ou “reconnaître” les recommandations du GEET, de la détermination des besoins en matière de technologies et leur mise en application sur une base sectorielle, des barrières posées au transfert des technologies, du financement et de l’appui technique, et l’examen des actions futures à l’OSAST 25. Un groupe de contact s’est réuni en séance nocturne et s’est accordé sur des projets de conclusions, clôturant les travaux du groupe.

CONSULTATIONS OFFICIEUSES

ADAPTATION: Les consultations officielles sur le programme de travail quinquennal se sont poursuivies tout le long de la journée. Le soir, les parties ont rapporté l’existence de “divergences fondamentales” dans les manières dont elles percevaient leur mandat, indiquant que certains ont cherché à définir, de manière précise, les activités couvertes dans le cadre du programme de travail quinquennal, et que d’autres se sont focalisés principalement sur l’établissement des modalités des premières activités à entreprendre au cours des deux premières années. Les consultations se poursuivront jeudi.

PROPOSITION BRÉSILIENNE: Les consultations officielles sur les aspects scientifiques et méthodologiques de la proposition soumise par le Brésil, se sont achevées mercredi matin. Les parties se sont accordées sur les projets de conclusions de l’OSAST, soulignant que l’OSAST s’attend à ce que les travaux scientifiques autour de ce sujet, soient terminés d’ici le troisième trimestre 2007. En outre, l’OSAST: demande au Secrétariat d’organiser une manifestation en marge de la session à l’OSAST 27; invite les parties à faire leurs soumissions d’ici le 7 Mars 2008, lesquelles soumissions seront collationnées à titre de document divers, pour examen par l’OSAST 28; et, décide d’examiner ce point lorsque les travaux scientifiques auront été suffisamment complets et indique qu’il aimerait être en mesure de le faire à l’OSAST 28 ou juste après.

STRATÉGIE DE MAURICE POUR LES PEID: Durant les consultations officielles, le Président de l’OSAST, Kumarsingh, a présenté un texte englobant une proposition d’inviter les parties à faire des soumissions sur la manière dont la Stratégie de Maurice pourrait être intégrée dans l’ordre du jour des organes subsidiaires. Deux parties ont continué à s’opposer à l’examen de ce point à l’ordre du jour et n’ont pas accepté d’apporter leur appui à la proposition du Président, en guise d’ouverture. Le Président examinera maintenant le point de savoir s’il est opportun de laisser ce point de l’ordre du jour en suspens.

DANS LES COULOIRS

Avec de nombreux groupes de contact et de consultations officielles en passe de finaliser leurs travaux sur des questions allant du transfert des technologies aux privilèges et immunités, certains délégués ont semblé satisfaits des progrès accomplis mercredi. En revanche, d’autres n’étaient pas aussi sûrs que cela. Quelques-uns ont été entendus suggérant qu’un achèvement des travaux avec de l’avance, n’était pas forcément un signe positif. “La majeure partie du travail a juste été renvoyée à Nairobi,” a précisé un négociateur vétéran.

Un autre a fait observer que l’attention des participants ne semblait pas toute focalisée sur les négociations. “La chose la plus agréable dans cette réunion est la mise à jour avec ses vieux amis et collègues. Oh, et les canetons dans la cour en haut du ‘Maritim Hotel’ sont siiii mignons,” a sorti un délégué.